



20 novembre 2018 à Orléans

ACTION PSY EN / DCIO REUSSIE

Lors du séminaire « construire son parcours d'orientation » organisé par le Rectorat en direction des PsyEN EDO et DCIO, l'intersyndicale Snes-FSU, Sgen-CFDT, SNPTES avait appelé à un rassemblement devant Canopé. **Une centaine de collègues étaient présents** à ce séminaire. Pratiquement tous étaient vêtus de noir et brandissaient des pancartes avec des messages très explicites : non à la régionalisation, maintien des Dronisep dans l'Éducation Nationale, maintien de tous les CIO dans l'académie, 1 Psy EN EDO pour 800 élèves, recrutement massif de psy EN EDO, Psy EN Maltraités = élèves désorientés, s'orienter # traverser la rue, éclatement des CIO = développement des officines privées, Psy EN Maltraités, Merci Patron !....

En début de conférence, l'intersyndicale Snes-FSU, Sgen CFDT et SNPTES a lu une déclaration (ci jointe). Il avait été décidé de faire silence et de ne pas prendre de notes lors de la visio-conférence d'une heure trente animée à distance par Claude Bisson Vaivre, Inspecteur Général de l'EN, intitulée « Orientation : processus ou politique ? Construire un parcours ou apprivoiser les paradoxes ».

Après un historique de l'orientation, depuis le plan Langevin-Wallon jusqu'à nos jours et à travers les différentes lois et rapports (89,rapport Thélot...), on est venu nous expliquer que le conseil en orientation était conditionné par l'environnement social (déterminismes sociaux et stéréotypes de genre) ; qu'il y avait un engorgement après le lycée notamment dans certaines filières (PACES, psycho, droit...) par méconnaissance des autres filières ! Nous avons vu apparaître de nouveaux éléments de langage qui en disent long : « lycée orientant » qui englobe trois dimensions :

- « l'éducabilité » (éduquer aux bons comportements?)
- « l'employabilité » (l'école au service uniquement de l'insertion?)
- « l'orientabilité » (« compétence à s'orienter, avec prise de conscience de soi et la découverte du monde extérieur par les interactions » (choisir la bonne orientation?))

Il est à signaler également que les collègues n'entendaient qu'un mot sur deux et que le diaporama projeté était illisible.

Les collègues ont été choqués de l'absence de réaction du CSAIO à la déclaration intersyndicale et particulièrement mécontents voire irrités par le contenu de la conférence. Notre CSAIO a introduit la conférence en disant : « L'orientation n'est pas une affaire de spécialiste, tout citoyen a un rôle à jouer » ; « Il y a une responsabilité collective de l'Orientation qui n'a jamais été un enjeu social et éducatif aussi important » ; « Le séminaire doit permettre une réflexivité sur les pratiques professionnelles en prenant de la hauteur ». Puis, il a égrainé toutes les « bonnes réformes » : réforme du lycée, du lycée professionnel, la mise en place du SPRO, 2ème PP, la loi ORE et Parcoursup... « La loi ORE qui est venue pointer le gâchis des mauvaises orientations mal préparées et donc des échecs dans l'enseignement supérieur » ! « Les pratiques professionnelles doivent être revues et tendre vers de l'éducation à l'orientation ». « L'orientation doit donner sens aux apprentissages. Il faut s'interroger sur le positionnement des PsyEN dans les établissements ». « Nos services ont mauvaise presse »... Les PsyEn Edco sont des « experts en ingénierie de parcours ».

Lors du temps donné à la salle pour réagir, une majorité écrasante de collègues se sont levés et ont quitté la salle.

Le Snes-FSU a proposé une réunion intersyndicale entre 13h et 14h : une cinquantaine de collègues étaient présents. Après un commentaire rapide sur le contenu de la visio-conférence, un rappel de la situation des CIO dans l'académie et des 2 GT, des collègues d'Amboise et de Chartres se sont exprimés.

À Amboise, après la décision du Rectorat de ne plus payer le loyer du CIO hébergé dans un appartement (360 euros), une solution de repli « temporaire » (en fait cela a duré 1an ½) a été trouvée : deux anciens pré-fabriqués non communicants dans le fond de la cour du lycée, sans point d'eau ni toilettes, sans isolation... Les personnels ont été contraints de déménager, avec leurs propres moyens, suite à infiltrations d'eau sur le système électrique. Les collègues ont été « éclatées » dans leurs établissements et doivent en théorie recevoir le public du CIO dans leurs établissements à des moments précis. Ainsi, un usager peut être reçu selon le moment de la semaine, dans différents endroits : le lundi après-midi dans le collège untel, le mardi matin dans le collège bidule... La secrétaire est hébergée dans un bureau (pris sans réelle concertation à l'assistante sociale) au sein du lycée. Elle prend et reçoit les appels sur son téléphone portable personnel. Elle n'a pas accès à l'intranet du rectorat ce qui de fait rend son travail impossible ! Ce « point d'accueil en établissement » comporte une auto-doc minimale et un bureau de PsyEn Edco, le bureau de permanence de la collègue rattachée à l'établissement. Évidemment il y a très peu de RDV extérieurs au lycée et les collègues et la secrétaire se sentent isolées, niées, méprisées. Tout devient problème, par exemple pour faire un dossier de réorientation, de RFI, les collègues doivent passer par le secrétariat de leur établissement de rattachement pour envoyer le dossier au CIO de Tours afin qu'il soit visé et tamponné par la DCIO, tout en demandant qu'ensuite le document scanné soit détruit pour que la confidentialité soit respectée ! La perversité de ce fonctionnement fait que lorsque les

collègues sont dans leurs établissements, sur une permanence dédiée à l'accueil du public CIO et que cette dernière est vide, elles finissent par y décaler leurs rdv établissements (trop nombreux). Les permanences des vacances scolaires ne sont à ce jour pas assurées car aucune convention d'accueil du public hors période scolaire n'a été signée entre le Rectorat et les établissements.

Concernant le CIO de Chartres, le déménagement a eu lieu dans un lycée qui accepte en accord avec la Région, d'accueillir uniquement les agents du CIO. La Région refuse de procéder aux travaux nécessaires pour assurer un accueil digne de ce nom, au motif qu'il n'est pas question de créer un ERP (établissement recevant du public) distinct des locaux du lycée d'accueil. Cela revient donc à ne pas assurer la pérennité du CIO en tant que service. Par ailleurs, le CIO a perdu 150m² et ne possède plus de salle d'accueil pour le « tout venant », ce qui oblige les collègues à recevoir le public uniquement sur rdv. L'autodoc est installée dans le bureau d'une secrétaire. Les collègues Psy EN Edco se sont entassés dans 4 bureaux. Le DCIO a son propre bureau. L'entrée se fait par le lieu de stockage des poubelles du lycée. La situation de ces 2 CIO pourrait malheureusement préfigurer la nouvelle organisation des CIO dans l'Académie :

–1 CIO « mère » par département (plus ou moins régionalisé ?)

–des « points d'accueil » dans les établissements (cf. CIO Amboise)

–1 ou 2 lieux pour accueillir les non scolaires : soit une autre structure (ex. mission locale pour les décrocheurs, cf plan pauvreté) ou des pôles de compétences dans les établissements (accueil des allophones dans un établissement, des RSA dans un autre...)

La situation du CIO de Chartres montre que ce n'est pas forcément le CIO de la ville de Préfecture qui perdurerait. Dans le même département, le CIO de Dreux est celui qui coûte le moins cher, les locaux CIO appartenant à l'État. Le choix du CIO à maintenir se fera-t-il en fonction du coût ? C'est une possibilité car c'est toujours le critère financier qui est mis en avant pour remettre en cause l'existant !

Lors de cette réunion, il a été décidé :

- de ne participer qu'à un des 4 ateliers l'après-midi animés par les IEN-IO (Le rôle du professeur principal et la contribution spécifique de l'expertise du PsyEn pour l'accompagner dans lequel on a tenté de nous faire croire qu'il n'y avait aucune différence entre la circ de 1993 et celle de 2018 !!! ; Le PsyEn conseiller technique du chef d'établissement et ressource de formation de l'équipe éducative ; Comment le PsyEn peut-il mettre sa compétence professionnelle au service des familles dans l'orientation de leurs enfants ? ; En quoi les ressources de l'ONISEP peuvent-elles aider les PsyEn à accompagner les enseignants dans les activités d'orientation auprès des élèves ?)
- de lire un tract intersyndical dans chaque atelier avec un mot sur notre mécontentement quant au contenu de la conférence du matin
- de refuser les pistes de travail.

Plusieurs collègues ont quitté les ateliers après avoir exposé leurs revendications.

La seule utilité de cette journée a été d'exprimer via les différentes déclarations, notre colère et d'affirmer notre volonté de défendre le maintien des 22 CIO de notre académie et des DRONISEP dans l'Éducation Nationale. Le Snes-FSU tient à préciser qu'il ne reconnaît pas l'ensemble des propos exposés dans différents articles de presse.